

## Perspectives chinoises sur la COP 21

L'accord signé le 12 décembre 2015 suite aux négociations de la conférence de Paris sur le climat<sup>1</sup> tenue du 30 novembre au 11 décembre 2015 a été largement commenté dans la presse chinoise. La Chine a en effet été appelée à jouer un rôle majeur dans les négociations et son implication a été largement saluée tant par la presse nationale qu'internationale<sup>2</sup>. Si la contribution de la Chine en tant que telle a fait l'objet de nombreuses analyses, peu d'observateurs se sont intéressés aux réactions exprimées dans les colonnes de la presse chinoise.

La plupart des réactions publiées dans la presse chinoise se sont fait l'écho de la voix officielle, qui a insisté à de nombreuses reprises sur le caractère historique de ce nouvel accord dans la lutte internationale contre le réchauffement climatique, tout en faisant preuve d'une relative prudence quant à certaines de ses dispositions. Malgré l'apparente uniformité

des discours, le présent article tente de rendre compte des nuances, voire de la relative diversité, des avis exprimés en Chine sur la question de l'Accord de Paris.

### Un accord « historique »

A l'occasion d'une conférence de presse intitulée « Discussions sur le climat au retour de Paris » tenue le 23 décembre 2015 par le service de presse du Conseil des affaires d'État chinois, Xie Zhenhua a déclaré que l'accord constituait un tournant historique (历史性的里程碑, *lishixing de lichengbei*) dans la lutte internationale contre le réchauffement climatique<sup>3</sup>. Le négociateur chinois s'est félicité du caractère « global, équilibré, efficace et juridiquement contraignant » de l'accord (全面、均衡、有效的, 有法律约束力的, *quanmian, junheng, youxiao de, you falü yueshu li de*). Le sommet de Paris marque en effet, aux yeux de nombreux commentateurs chinois, une rupture nette

<sup>1</sup> 21<sup>e</sup> Conférence des parties - COP 21- de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

<sup>2</sup> Voir Anthony H. F. Li, « Un espoir pour limiter le réchauffement planétaire ? La Chine et l'Accord de Paris sur le changement climatique », Synthèse de presse du CEFC, *Perspectives chinoises*, n°1, 2016.

<sup>3</sup> « 解振华, 邹骥: 巴黎气候协定差点被一个单词毁了, *Xie Zhenhua, Zouji: Bali qihou xieding chadian bei yi ge danci hui le* » (Xie Zhenhua, Zouji: Un mot a failli mettre en péril l'Accord de Paris, 观察者 *Guanchazhe*, 24 décembre 2015, [http://www.guancha.cn/xiezhenhua/2015\\_12\\_24\\_345745.shtml](http://www.guancha.cn/xiezhenhua/2015_12_24_345745.shtml))

avec les précédentes conférences sur le climat. Si les principes et objectifs mis en avant dans l'accord de Paris ne présentent rien d'inédit dans l'histoire de la coopération internationale sur les questions climatiques, c'est la première fois, considère Teng Fei, professeur à l'université Tsinghua<sup>4</sup>, que le processus de négociation est susceptible de dépasser les divergences passées et d'aboutir à un accord substantiel.

Parmi les principes et objectifs inscrits dans l'accord de Paris figure en premier lieu l'objectif de limiter l'augmentation de la température du globe à deux degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels d'ici l'horizon 2100. Cet objectif était déjà à l'ordre du jour lors de la conférence de Copenhague en 2009 sans toutefois que les modalités de sa mise en œuvre eussent été clairement précisées ou fait l'objet d'un relatif consensus. La publication progressive par chacun des États participants de leurs

---

<sup>4</sup> Teng Fei 腾飞 est professeur à l'Institut de recherche sur l'économie environnementale et énergétique (, 能源环境经济研究院, *nengyuan huanjing jingji yanyiyuan*) de l'Université Tsinghua.

Voir : Teng Fei, « 一文看懂巴黎气候大会谈判成败关键 *yiwén kàndòng bálí qìhòu dàhuì tánpàn chéngbài guānjiàn* » (Analyse des potentialités d'échec ou de réussite des négociations de la Conférence de Paris sur le climat), 北极星节能环保网 *Beijing xingjie nenghuanbao wang* (d'après *Caixin wang*), 1 décembre 2015, <http://huanbao.bjx.com.cn/news/20151201/686709-3.shtml>

« contributions nationales » (ou INDC pour *Intended Nationally Determined Contributions*) à partir de 2013 est présentée par bon nombre de commentateurs chinois comme un mécanisme efficace et pragmatique pour parvenir sur le long terme à atteindre l'objectif collectif des deux degrés<sup>5</sup>. Wu Changhua<sup>6</sup> se félicite tout particulièrement du consensus atteint sur la question de l'évaluation et de la revue régulières, tous les cinq ans, de ces contributions<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> Les INDC engage les pays à réduire leurs émissions de dioxyde de carbone en fonction de leurs propres capacités, en d'autres termes en définissant des objectifs de réduction au niveau national. Le processus des INDC représente un changement fondamental par rapport au processus mis en œuvre lors du protocole de Kyoto où les engagements proposés par les pays participants étaient ensuite l'objet de négociation selon un mécanisme du « haut vers le bas » établissant des règles universelles pour ces engagements. Le principe d'INDC a été introduit lors de la conférence de Copenhague en 2009 mais les engagements n'avaient pas été exprimés suffisamment en amont et la forme du régime de négociation manquait de clarté. Cf. Henri Waisman, Céline Ramstein. « Les INDC, nouveaux outils de coopération internationale pour le climat », Blog de l'iddri (Institut du développement durable et des relations internationales), 26 mars 2015, <http://www.blog-iddri.org/2015/03/26/les-indc-nouveaux-outils-de-cooperation-internationale-pour-le-climat/>.

<sup>6</sup> Wu Changhua 吴昌华 est la présidente de la section Chine de The Climate Group, une association internationale qui travaille avec les entreprises et les gouvernements pour promouvoir des politiques environnementales et l'usage de technologies écologiques.

<sup>7</sup> Voir : Wu Changhua, « 关于巴黎气候大会最直白又最深刻的解读, *guānyú bálí qìhòu dàhuì zui zhíbai yóu zui shēnke de jiědù* » (L'analyse la plus franche et la plus approfondie de la conférence de Paris sur le climat), 北极星节能环保网

L'acceptation de ce principe par la Chine témoigne selon elle de la volonté du pays d'adopter une attitude beaucoup plus ouverte et transparente ; la Chine ayant auparavant estimé que l'introduction de mécanismes d'évaluation risquait de menacer sa souveraineté nationale.

Les observateurs chinois se montrent avant tout très enthousiastes à l'égard du consensus atteint sur la notion de « responsabilités communes mais différenciées » (责任区分, *zeren qufen*) lors du sommet de Paris. Le principe, qui implique une attribution différente des responsabilités en matière de réduction des émissions de dioxyde de carbone entre les pays riches responsables historiques du réchauffement climatique mondial et les pays en voie de développement ou récemment développés, est une revendication de longue date des pays en voie de développement dont la Chine<sup>8</sup>. La question des « responsabilités différenciées » avait notamment été une source de vives tensions lors de la conférence de Copenhague en 2009, les États-Unis estimant que la Chine devait assumer de nouvelles responsabilités dans la lutte contre le changement climatique du fait de sa très forte croissance économique, et la Chine considérant qu'elle devait surtout donner

---

环保网 *Beijing xingjie nenghuanbao wang*, 23 décembre 2015, <http://huanbao.bjx.com.cn/news/20151223/694426-3.shtml>

<sup>8</sup> Il a été évoqué pour la première fois lors de la conférence de Rio de 1992.

la priorité à la réduction de la pauvreté dans le pays et au développement<sup>9</sup>.

Si la conférence de Paris est considérée comme une réussite eu égard à l'échec de la conférence de Copenhague, notamment dans la mesure où la Chine a pu enfin faire entendre et accepter une partie de ses revendications, les observateurs chinois expriment toutefois de nombreuses réserves, prenant parfois la forme de virulentes critiques.

### Des objectifs irréalistes ?

Ces réserves concernent en premier lieu l'objectif commun des deux degrés Celsius, considéré comme trop ambitieux par plusieurs commentateurs. Certains d'entre eux, à l'instar d'un journaliste de *Caijing wang*<sup>10</sup> qui se réfère aux déclarations de certains scientifiques américains tels que James Hansen, ancien scientifique de la NASA, vont jusqu'à mettre en doute la crédibilité même de la conférence<sup>11</sup>. Un article du

---

<sup>9</sup> Voir Anthony H. F. Li, art. cit.

<sup>10</sup> 2015 巴黎气候大会结果如何? 关于巴黎气候大会达成协议不得不说的事情 2015 *bali qihou dahui jieguo ruhe? Guanyu bali qihou dacheng xieyi bu de bu shuo de shi* (Quels sont les résultats de l'Accord du sommet de Paris 2015 ? Ce qu'il ne faut pas passer sous silence sur l'accord de Paris), 每日财经网 *mrcjcn.com*, 15 décembre 2015.

<sup>11</sup> James Hansen, considéré comme un des premiers scientifiques à avoir mis en garde contre les effets du réchauffement climatique, avait déclaré au moment de la conférence de Paris que le sommet n'était rien d'autre qu'une coquille vide, une « escroquerie » tant les

*Qingnian cankao*, adopte quant à lui un ton particulièrement acerbe<sup>12</sup>. D'après son auteur, Yuan Ye, les exigences de l'accord sont encore bien trop lourdes et inégalitaires pour les pays en voie de développement. Les objectifs fixés en termes de limitation du réchauffement climatique seraient révélateurs de la domination de la « doctrine de la protection environnementale » (环保神学, *huanbao shenxue*) imposée par les pays occidentaux. L'absurdité de la conférence de Paris se manifesterait notamment à travers la création de la « Coalition pour une haute ambition » formée par les Etats unis, l'Union européenne, et 80 pays d'Afrique, des caraïbes et l'océan pacifique et dont la Chine et l'Inde ne font pas partie<sup>13</sup>. Ce dernier point est selon

---

objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre étaient irréalistes. « James Hansen, father of climate change awareness, calls Paris talks 'a fraud' », *The Guardian*, 12 décembre 2015, <http://www.theguardian.com/environment/2015/dec/12/james-hansen-climate-change-paris-talks-fraud>

<sup>12</sup> Yuan Ye 袁野, 巴黎气候协定: 欢欣过后是考验 青年参考 *Bali qihou xieyi : huanxin hou guo shi kaoyan* (Accord de Paris : après l'enthousiasme, la mise en pratique), 青年参考 *Qingnian cankao*, 16 décembre 2015. [http://qnck.cyol.com/html/2015-12/16/nw.D110000qnck\\_20151216\\_1-02.htm](http://qnck.cyol.com/html/2015-12/16/nw.D110000qnck_20151216_1-02.htm)

<sup>13</sup> Les objectifs de cette coalition, formée lors de la COP21, sont plus ambitieux puisqu'ils portent le plafond maximal d'élévation de la température à 1,5, revendication initialement portée par les petits États insulaires menacés de submersion en raison de la montée du niveau de la mer. Voir « COP21 ; Les points clefs de l'accord universel sur le climat », *Le Monde*, 12 décembre 2015, <http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/12/12/cop21-les-points-cles-du-premier-accord->

Yuan Ye tout à fait révélateur du manque de réalisme des objectifs de limitation de la température mondiale qui sont inadaptés à la situation de nombreux pays en développement, y compris la Chine, et dont les priorités devraient plutôt être le développement et la réduction de la pauvreté. Les objectifs fixés par l'Accord de Paris risqueraient à long terme de faire peser une terrible pression sur les pays en développement, voire de mettre insidieusement en place une nouvelle forme d'« exploitation » selon l'expression utilisée dans l'article. Si l'auteur ne présente pas d'arguments concernant ce dernier point, il s'en prend en particulier au système de taxe carbone et de marché du carbone établis par les pays développés et qui ne feraient, selon lui, qu'accroître les difficultés des pays en développement<sup>16</sup>. Il vante, par opposition, les initiatives chinoises pour favoriser le développement des pays du sud, notamment le Fonds de coopération chinois Sud-Sud<sup>17</sup>.

---

[universel-sur-le-climat\\_4830606\\_4527432.html#3RAwctVWrmOTXYaj.99](http://www.universel-sur-le-climat_4830606_4527432.html#3RAwctVWrmOTXYaj.99)

<sup>16</sup> Le marché du carbone vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en faisant payer par les émetteurs le coût de la nuisance pour le climat que constituent leurs émissions, selon le principe pollueur-payeur. Dans le cadre de ce marché, les autorités fixent un plafond aux émissions de carbone tandis que le système de taxe carbone, qui a le même objectif, consiste à fixer un prix au carbone.

<sup>17</sup> Xi Jinping a annoncé le 30 septembre 2015 la mise en place du Fonds chinois de coopération Sud-Sud sur le climat, qui prévoit de débloquer vingt milliards de yuans destinés à aider les autres pays en développement à lutter contre le changement climatique.

D'autres réactions adoptent un point de vue plus nuancé en privilégiant une approche pragmatique. Pour Wu Changhua, si l'objectif de deux degrés est clairement impossible à atteindre avec les contributions respectives proposées par les différents pays, ces dernières contributions constituent tout de même un pas en avant significatif dans la limitation du réchauffement climatique. Selon un scénario optimiste, elles permettraient de limiter l'élévation de la température mondiale à 2,7 degrés Celsius, à la différence des 3 voire 4,5 degrés estimés avant les propositions. En outre, ces contributions sont amenées à être révisées tous les cinq ans, la prochaine échéance étant prévue en 2018, ce qui laisse une certaine marge de manœuvre et peut laisser présager une évolution positive.

Teng Fei partage le même pragmatisme quant aux éventuelles insuffisances de l'accord. Il déplore pour sa part l'absence de contrainte juridique portant sur les objectifs de réduction des émissions. En effet, si les négociations ont permis d'aboutir à un consensus juridiquement contraignant en faveur de la limitation du réchauffement planétaire à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels d'ici la fin de ce siècle, certaines dispositions comme celles portant sur les objectifs de réduction des émissions, ont été séparées de l'accord. Teng Fei estime que la crainte d'un éventuel blocage politique ultérieur,

notamment de la part du Congrès américain a motivé ce choix<sup>18</sup>. Cependant, pour Teng Fei, il ne s'agit que d'un « petit détail » (只欠东风). Il considère en effet ce n'est pas tant la mise en œuvre d'un accord contraignant sur le plan législatif qui pourra permettre de s'assurer d'une véritable réduction des émissions mais bien davantage la prise de conscience des pays participants que la lutte contre le changement climatique est intimement liée à leurs intérêts nationaux, à la fois en termes de retombées économiques mais aussi en termes de prévention des risques sanitaires et écologiques.

### **La délicate question du financement**

Il semble que le point le plus controversé concerne la question de l'aide financière apportée par les pays développés aux pays en voie de développement afin de les aider à limiter l'impact du changement climatique et à s'y adapter. Lors de la conférence de Copenhague de 2009, un fonds climat d'aide aux pays en voie de développement d'un montant de 1000 milliards par an jusqu'en 2020 avait été créé. Toutefois, il ne s'agissait que d'une déclaration de principe, d'une promesse sans aucune garantie légale, rappelle Teng Fei. De fait,

---

<sup>18</sup> En référence à la mauvaise expérience du protocole de Kyoto.

en l'absence de contrainte juridique et dans un contexte de crise financière, les engagements financiers des pays développés n'ont pas été tenus. Si l'accord de Paris marque une évolution en inscrivant le montant de l'aide dans un cadre juridique plus contraignant, de nombreuses limites ont été observées par les commentateurs chinois.

Une première limite concerne l'insuffisance des financements. Zhao Lingmin, journaliste au *China Times*, fait par exemple référence à une enquête menée par la London School of Economics en mars 2014 montrant que les 1000 milliards de dollars prévus chaque année se relèveraient largement insuffisants pour aider les pays en développement à lutter efficacement contre le changement climatique et qu'un minimum de 4000 milliards serait nécessaire<sup>19</sup>. De nombreuses incertitudes s'expriment par ailleurs quant au montant de l'aide financière et à ses modalités de versement après l'année 2020. Aucune précision n'a semble-t-il été apportée dans l'Accord de Paris, au grand regret de Xie Zhenhua qui déplore l'absence de feuille de route précise des versements et le caractère trop « flottant » (软, *ruan*) des clauses concernant le financement ainsi

---

<sup>19</sup> Zhao LingMin 赵灵敏, « 巴黎气候会议为何能达成协议, Bali qihou huiyi weihe neng dacheng xieyi » (Pourquoi la conférence de Paris sur le climat peut-elle aboutir à un accord ?) 华夏时报 *Hua Xia shibao* (*China Times*), 26 décembre 2015, <http://www.chinatimes.cc/article/52718.html>

que la question des processus de transfert de technologies.

En outre, précise le journaliste Tao Duan Fang, la contrainte juridique portant sur l'aide financière ne concerne que la moitié des fonds, le versement de l'autre moitié dépendant des résultats des efforts menés en termes de réduction des émissions de gaz carbone<sup>20</sup>. Cette disposition résulte selon Tao Duan Fang, d'un compromis complexe entre les revendications des pays en développement pour obtenir des garanties sur le versement de ces fonds et la volonté des pays développés d'exercer un contrôle strict sur l'utilisation des fonds, contrôle considéré comme une tentative d'ingérence par bon nombre de pays bénéficiaires. Tao Duan Fang explique que ce serait d'ailleurs pour cette raison, afin de satisfaire en partie les revendications des pays en développement, que les notions de contrainte et de devoirs ne figurent dans la clause relatives aux mécanismes d'évaluations et inspections. Selon l'auteur, ce compromis rendrait l'accord « ambigu voire contradictoire » (含糊其辞, 甚至自相矛盾, *hanhu qici, shenzhi zi xiang maodun*).

---

<sup>20</sup> Tao Duan Fang, « 气候巴黎协定的前途取决于'钱途' qihou bali xieding de qiantu qu jueyu qiantu (L'avenir de l'Accord de Paris dépend de l'avenir des financements), 北极星节能环保网 *Beiji xing jie neng huanbao wang* (source:南方都市报 *Nanfang Dushi Bao*), 15 décembre 2015, <http://huanbao.bjx.com.cn/news/20151215/691802.shtml>

## Vers un nouveau modèle de gouvernance? \*

### **De nouveaux mécanismes de négociation officielle**

Au-delà des désaccords exprimés quant-au contenu de l'accord en lui-même, la réussite de la COP21 réside aux yeux d'une majorité de commentateurs chinois, dans le processus de négociations qui a permis d'y aboutir, et qui préfigure pour certains un nouveau modèle de gouvernance mondiale. Comme l'explique Teng Fei, si la conférence de Copenhague de 2009 a eu des « conséquences désastreuses (灾难性结果, *zainan xing jieguo*), c'est avant tout en raison de l'absence de mécanismes de négociation efficaces. *A contrario*, c'est un long travail de négociations en amont qui a permis d'imposer des orientations décisives à la conférence de Paris en évitant un blocage politique au dernier moment.

L'un des mécanismes clefs a consisté en l'introduction d'accords bilatéraux préalablement passés sur la question du climat dans un cadre multilatéral. De fait, la majorité des points de l'accord avaient été négociés en amont à travers ces accords bilatéraux, ce qui a permis selon de nombreuses analyses, d'éviter toutes déconvenues, et d'après l'expression utilisée par Teng Fei, de « tomber dans le piège de négociations dispersées » (落入

分配性谈判的陷阱, *luoru fenpei xing tanpan de xianjing*). L'accord conjoint sino-américain sur le climat signé en novembre 2014 aux marges de l'APEC a joué en ce sens un rôle majeur en vue des négociations de Paris, en introduisant deux principes chers à la Chine : la notion de « responsabilités communes mais différenciées » et celle de « capacités respectives »<sup>21</sup>. L'orientation stratégique avait donc d'ores et déjà été établie près d'un an avant la conférence de Paris.

La mise en place de dispositifs de coopération officiels au niveau local a également joué un rôle majeur dans la préparation des négociations. A titre d'exemple, onze provinces et villes chinoises ont collaboré avec dix-huit villes américaines pour élaborer un plan d'action visant la réduction des émissions de dioxyde de carbone avant les négociations de Paris<sup>22</sup>.

### **L'introduction de mécanismes bottom up et le rôle des acteurs non-gouvernementaux**

La coopération internationale mise en œuvre à un niveau non gouvernemental a également retenu l'attention de certains observateurs

---

<sup>21</sup> Cf. Camille Boullenois, « Anticipating COP 21: The US-China announcement on climate change », *China Analysis*, septembre 2015, [http://www.ecfr.eu/page/-/CA\\_1509\\_Climate.pdf](http://www.ecfr.eu/page/-/CA_1509_Climate.pdf).

<sup>22</sup> Voir Anthony H. F. Li, art. cit.

chinois. Wu Changhua se félicite notamment de la place réservée aux mécanismes *bottom-up* dans les négociations. Il explique que l'introduction de tels mécanismes à partir de 2010 représente une évolution de taille par rapport à l'approche *top-down* privilégiée lors des précédentes rencontres internationales sur le climat. L'auteur insiste en particulier sur les liens étroits tissés entre les sphères officielles et non-officielles durant la conférence de Paris. Certes, la distinction entre les deux sphères était très clairement établie, avec d'un côté les salles réservées aux négociateurs officiels, et de l'autre, les espaces consacrés aux manifestations des acteurs non-étatiques comme les ONG et les entreprises. Toutefois, il y a eu selon Wu Changhua une véritable communication entre les deux sphères et la participation active de nombreux acteurs de la société civile, a joué un rôle non négligeable dans la réussite des négociations de Paris.

La société civile a été très fortement représentée lors de la conférence de Paris, représentant selon Wang Bin Bin, la représentante pour la Chine de l'organisation Oxfam<sup>23</sup>, près de 60% des

---

<sup>23</sup> Oxfam est une confédération internationale regroupant dix-sept organisations indépendantes dont le but est de lutter contre la pauvreté et en particulier de venir en aide aux populations touchées par des famines et des catastrophes naturelles.

48 000 participants <sup>24</sup>. Parmi ces participants figurait un grand nombre d'ONG (à préciser), dont une dizaine d'ONG chinoises ou de bureaux chinois d'ONG internationales à l'instar de Greenpeace Chine, China Youth Climate Network<sup>25</sup>, Greenovation Hub<sup>26</sup>, Friends of Nature<sup>27</sup> ou encore Shanshui<sup>28</sup>. D'après les témoignages des ONG environnementales chinoises qui avaient déjà été conviées à d'autres conférences sur le climat, un espace de parole et d'échanges nettement plus important leur

---

<sup>24</sup> « 解振华, 邹骥: 巴黎气候协定差点被一个单词毁了, Xie Zhenhua, Zouji: Bali qihou xieding chadian bei yi ge danci hui le » (Xie Zhenhua, Zouji: Un mot a failli mettre en péril l'Accord de Paris), 观察者 Guanchazhe, 24 décembre 2015, [http://www.guancha.cn/xiezhenhua/2015\\_12\\_24\\_345745.shtml](http://www.guancha.cn/xiezhenhua/2015_12_24_345745.shtml)

<sup>25</sup> China Youth Climate Network (CYCAN, 青年应对气候变化行动网络) est la première ONG chinoise consacrée à l'action de la jeunesse dans la lutte contre le changement climatique. Elle a été créée conjointement par sept organisations de jeunesse chinoises en 2007. Voir leur site web : <http://www.cycan.org/>

<sup>26</sup> Greenovation Hub (创绿中心) est une ONG chinoise créée en 2012 dont la principale mission est de promouvoir la transition vers un développement « vert » à l'échelle mondiale, notamment à travers l'usage des nouvelles technologies. Voir leur site web : <http://www.ghub.org/en/>

<sup>27</sup> Friends of nature (自然之友) est l'une des plus anciennes ONG chinoises consacrée à la protection de l'environnement. Fondée en 1994, sa mission principale est de sensibiliser le public aux questions environnementales, notamment à travers l'organisation d'ateliers, de missions de terrains et de sessions de formation. Voir leur site web : <http://www.fon.org.cn/>

<sup>28</sup> Shanshui (山水自然保护中心) est une ONG chinoise fondée en 2007 qui œuvre pour la préservation de la biodiversité dans les zones rurales chinoises. Voir leur site web : <http://www.shanshui.org/>



a été accordé lors du sommet de Paris<sup>29</sup>. A la différence des conférences précédentes, certaines zones spécialement consacrées aux ONG, comme l'espace « Génération climat », ont été mises en place pendant la conférence afin de favoriser les échanges. En outre, les ONG chinoises ont été conviées à participer à de nombreuses réunions préparatoires et des rencontres de dimension internationale en amont de la conférence. L'un des exemples les plus significatifs à cet égard est la participation d'ONG chinoises au Forum Chine Europe organisé en décembre 2014 dans plusieurs villes européennes<sup>30</sup>. Le Forum, qui a consisté en une douzaine d'ateliers, a abouti à la rédaction d'un texte commun signé et endossé par des experts et représentants de la société civile en Chine et en Europe. Le texte, intitulé « Face au changement climatique, repenser notre modèle de développement global » a

---

29 Ces témoignages sont extraits d'une conférence organisée par l'Institut français de Pékin le 23 janvier 2016 intitulée « Regards des ONG chinoises environnementales sur la COP21 ».

<sup>30</sup> Le Forum Chine-Europe est né en octobre 2005 à l'initiative de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) et de l'Association des Intellectuels chinois en Europe. Il s'est fixé pour mission de mettre en réseau les ONG chinoises et européennes œuvrant pour la lutte contre le changement climatique et la promotion du développement durable.

Cf. « La COP21 vue du Forum Europe-Chine, COP21 ; Poser la première pierre », *Asialyst*, 27 novembre 2015, <https://asialyst.com/fr/2015/11/27/cop21-poser-la-premiere-pierre/>

ensuite été présenté lors du sommet de Paris<sup>31</sup>.

Ces espaces de dialogue ont permis aux ONG chinoises de présenter leurs recherches et leurs projets concrets souvent menés à l'échelle locale, à l'instar du projet familles bas carbone de l'ONG Friends of Nature<sup>32</sup>. Certaines ONG ont en outre pu avoir accès aux zones de négociations. Greenpeace Chine a notamment eu l'occasion de soumettre diverses recommandations aux négociateurs pour les ébauches du texte de l'accord. Wang Bin Bin, la représentante pour la Chine d'Oxfam, invitée à la conférence de presse officielle donnée par le gouvernement chinois sur l'accord de Paris, insiste quant à elle sur le rôle actif joué par les « organisations sociales » chinoises lors de la conférence<sup>34</sup>. Elle met en particulier en

---

<sup>31</sup> Texte disponible sur le site web du Forum Chine Europe : [http://www.china-europa-forum.net/index\\_fr.html](http://www.china-europa-forum.net/index_fr.html). Un recueil en chinois intitulé *Changement climatique et transition verte (Qihou bianhua yu lüse zhuanxing)* proposant une synthèse du Forum de 2014 et rassemblant des interviews, des discours, des entretiens d'experts chinois et européens ainsi que des portraits d'activistes d'ONG chinoises, a également été publié.

<sup>32</sup> Le projet, initié à partir de 2012 par Friends of Nature concerne 21 familles de Pékin. Il consiste, à travers l'octroi d'une dotation de 10 000 yuans par foyer, à équiper les familles de dispositifs écologiques permettant d'économiser l'énergie et d'observer les résultats sur le long terme.

<sup>34</sup> « 解振华, 邹骥 : 巴黎气候协定差点被一个单词毁了, *Xie Zhenhua, Zouji : Bali qihou xieding chadian bei yi ge danci hui le* » (Xie Zhenhua, Zouji : Un mot a failli mettre en péril l'Accord de Paris, 观察者 *Guanchazhe*, 24 décembre 2015,

avant leurs efforts pour encourager l'introduction du concept d'équité dans l'accord, concept qui était selon elle largement absent des précédents accords. A titre d'exemple, elle fait référence au rapport établi par Oxfam en vue de la conférence de Paris portant sur « les inégalités des émissions carbone ». Ce rapport aurait permis de remettre en question la position de la Chine en tant que premier émetteur d'émissions de dioxyde de carbone et ainsi d'œuvrer pour une répartition plus équitable des responsabilités et parvenir à un accord plus juste<sup>35</sup>.

Si l'on peut supposer que ce sont surtout les ONG internationales qui ont pu influencer davantage les décisions, il est toutefois difficile d'évaluer précisément l'impact réel du travail des ONG chinoises, la prise en compte de leurs recommandations, et le degré d'instrumentalisation politique dont ces recommandations ont pu faire l'objet. Toutefois, d'après les témoignages des ONG chinoises, le texte de l'accord a dans l'ensemble tenu compte des recommandations et des revendications

---

[http://www.guancha.cn/xiezhenhua/2015\\_12\\_24\\_345745.shtml](http://www.guancha.cn/xiezhenhua/2015_12_24_345745.shtml)

<sup>35</sup> D'après le rapport, la position de la Chine en tant que premier émetteur de gaz à effet de serre est injuste car il ne prendrait pas en compte le fait qu'une forte proportion de la consommation de charbon en Chine est consacrée à la production de biens destinés à l'exportation vers les pays développés. En déduisant cette part de la consommation de charbon, les Etats-Unis et l'Union européenne arriveraient premiers au classement des pays émetteurs.

des diverses parties. Le sommet de Paris constitue, selon eux, un début très encourageant qui a permis à la société civile de retrouver une certaine confiance quant à la capacité des gouvernements à coopérer pour lutter contre le changement climatique.

Leurs interrogations et leurs attentes se portent surtout sur la traduction concrète des engagements pris lors de la conférence sur le terrain en Chine et la mise en place au niveau local des mécanismes de lutte contre le réchauffement climatique. L'ONG Greenovation Hub s'interroge par exemple sur l'intégration des nouveaux objectifs dans le treizième plan quinquennal (2016-2020). En outre, si la mise en forme juridique de ces objectifs est une étape indispensable, le chemin est encore long pour faire évoluer les mentalités et les pratiques au niveau local. Les témoignages expriment notamment de grandes attentes quant à la question de la transparence des informations de la part du gouvernement chinois et la possibilité pour les ONG de mener pleinement des recherches autonomes au niveau local. La question des contraintes juridiques relatives notamment à la levée des fonds constitue également un obstacle de taille pour les ONG environnementales en Chine, rappelle une militante de Green Peace présente à la COP21.

La question reste de savoir également si, en marge de la conférence, des mécanismes de consultation et des partenariats entre ONG environnementales et gouvernement chinois seront mis en place de manière plus systématique et institutionnalisée. Si les évolutions dessinées par l'Accord de Paris pourraient agir comme leviers pour une meilleure inclusion des ONG environnementales chinoises dans les processus de décision à de multiples niveaux, le contexte actuel de contrôle accru de la société civile chinoise et notamment du projet de loi relatif aux ONG étrangères en Chine ne permet pas pour le moment d'envisager des scénarios optimistes.

En outre, bien que le rôle des ONG chinoises soit mis en exergue dans certains articles, la majorité des réactions chinoises se référant à l'accord de Paris préfèrent avant tout insister sur l'émergence d'un nouveau modèle de gouvernance fondé sur de nouveaux mécanismes de négociation inter-gouvernementaux et au sein duquel la Chine a un rôle majeur à jouer.